DÉLIBÉRATION

Parc d'activités de Maison Rouge à Bonnac-la-Côte - cession d'une parcelle de terrain au profit de la Société civile immobilière (SCI) 3L Invest Immo ou toute autre personne morale ou physique s'y substituant pour le compte de la société FCSB

1 DOCUMENT - *Publié le 21 Février 2024*

Délibération du 15 février 2024

DEL_20240215_ECO_7_3_MAISON_ROUGE_BONNAC_CESSION_PARCELLE_3L_INVEST_IMMO_FCSB.pdf
(.pdf, 13,5 Mo)

TÉLÉCHARGER